

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 25/06/2015

**L'AN DEUX MILLE QUINZE**, le 25 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 17 juin 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

### **PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, Adjointes au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi**, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, **MM. KADDOURI Nouredine**, SANON Guillaume, Mmes RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et **\*Conseillers Municipaux délégués**,

### **POUVOIRS :**

Mme TLILI Leïla	<b>Représentée par :</b>	<b>M. TLILI Mohamed Fathi</b>
M. BENKHELOUF Boualem	<b>Représenté par :</b>	Mme NEDELEC Soizig
M. CHIBAH Salah	<b>Représenté par :</b>	Mme LEMOINE Sandrine
M. RUER Marc	<b>Représenté par :</b>	M. WOHLGROTH Antoine
Mme MILLA Josiane	<b>Représentée par :</b>	Mme MBONDO Thérèse
Mme REDOUANE Wassila	<b>Représentée par :</b>	M. KARROUMI Sofienne
Mme SIGNATE Rouguy	<b>Représentée par :</b>	M. SANON Guillaume
Mme FAGARD Alice	<b>Représentée par :</b>	<b>M. CECCOTTI-RICCI Roland</b>
M. SALVATOR Jacques	<b>Représenté par :</b>	Mme YONNET Evelyne
M. AIT-BOUALI Omar	<b>Représenté par :</b>	M. RACHEDI Hakim
Mme LENOURY Nadia	<b>Représentée par :</b>	M. BIDAL Damien

**ABSENTS :** M. PLEE Eric, Mme ALVES Presilya, M. ZAIRI Rachid,

MM. HAFIDI et RACHEDI sont partis à partir de la question n°167

Les questions n°138 et n°139 ont été rapportées après la question n°169

**Secrétaire de séance** : Mme GRARE Laurence

---

### **QUESTION N° 135 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET**

**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 juin 2015**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 juin 2015.

**QUESTION N° 136 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET****OBJET : Protocole à intervenir entre l'Etat, Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers pour la mise en œuvre d'une stratégie urbaine de lutte contre l'habitat indigne**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le protocole à intervenir entre l'Etat, Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers pour la mise en œuvre d'une stratégie urbaine de lutte contre l'habitat indigne**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer le protocole et tous documents afférents.**QUESTION N° 138 - RAPPORTEUR Sophie VALLY - Soisig NEDELEC - Magali CHERET****OBJET : Conditions de mise à disposition des grandes salles municipales aux associations et autres utilisateurs à partir du 1er septembre 2015**

A l'unanimité, Mme YONNET, M. LOGRE, Mme VIGEANT, M. VANNIER ayant voté contre

**DECIDE** de fixer les modalités et tarifs suivants pour l'utilisation de trois salles municipales (Embarcadère, Auditorium, Renaudie), qui entreront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015**Tarifs :**

<b>Services municipaux</b>	Gratuité (après validation)
----------------------------	-----------------------------

<b>Associations locales et festivals conventionnés <sup>1</sup></b>	Première utilisation	A partir de la deuxième utilisation la même année (la grande majorité des associations ne font qu'une demande par an)
Renaudie	Gratuité	Coût des SSIAP et Sécurité <sup>2</sup>
Auditorium	150 €	150 € + Coût des SSIAP et Sécurité
Embarcadère	250 €	250 € + Coût des SSIAP et Sécurité

<b>Associations extérieures et partenaires institutionnels <sup>3</sup></b>	Première utilisation	A partir de la deuxième
Renaudie	Coût des SSIAP et Sécurité	Coût des SSIAP et Sécurité
Auditorium	150 € + Coût des SSIAP et Sécurité	150 € + Coût des SSIAP et Sécurité
Embarcadère	250 € + Coût des SSIAP et Sécurité	250 € + Coût des SSIAP et Sécurité

<sup>1</sup> Notamment : Festivals Aubercail, Villes et Musiques du Monde, Banlieue Bleue ; associations : OMJA, Auber-Vacances.<sup>2</sup> SSIAP = Service de Sécurité Incendie et Aide à la Personne obligatoire (1 pour 300 personnes). A titre indicatif, le coût des SSIAP et de la sécurité s'élève à 270 euros à Renaudie, 600 euros à l'auditorium et 900 euros à l'Embarcadère.<sup>3</sup> Notamment : OPH, Plaine Commune, Conseil Départemental, Théâtre.

<b>Secteur Privé et/ou activités commerciales, y compris associatives</b> <sup>4</sup>	Embarcadère	Auditorium	Renaudie
Demi-journée (8h-14h ou 12h-18h)	1 700 €	1 000 €	1 000 €
18h – 24h	2 000 €	1 250 €	1 250 €
8h – 24h	4 500 €	2 800 €	2 800 €
Dimanche	5 000 €	3 000 €	3 000 €

**Conditions complémentaires :**

- Deux cautions seront demandées aux utilisateurs, selon les mêmes modalités que celles pratiquées jusqu'à présent à l'Espace Fraternité : une caution de 300 euros pour le ménage et une caution de 1 200 euros pour des dégradations éventuelles.
- En cas d'utilisation du bar à des fins de vente de nourriture et/ou de boissons, il sera demandé à l'association de reverser 5% de ses recettes au budget de la ville. Lorsque l'activité accueillie revêt un caractère commercial (identifiée au regard de son programme, du public visé, des prix pratiqués et du mode de communication), en plus du forfait établi ci-dessous, l'organisateur reversera 10% de ses recettes au budget de la ville.
- Ces mises à disposition comprennent la salle et le personnel permanent plus la sécurité (sécurité incendie et sûreté) ; toute demande supplémentaire (intermittents, matériel ...) sera facturée au prix coûtant ou prise en charge directement par l'association.
- Les associations extérieures dont les liens avec la ville ne sont pas avérés, ne sont pas prioritaires ; si une mise à disposition leur est accordée, elles se verront facturer l'intégralité des coûts de sécurité incendie et de sûreté.

**Procédures d'attribution :**

- 1 - Toutes les demandes doivent être adressées au Maire avec une copie aux relations publiques et une copie à la direction référente, en déterminant la nature de l'initiative, son déroulement, le public visé, les tarifs pratiqués.
- 2 – Validation du principe par le cabinet du maire, l' élu et la direction référents.
- 3 – Formulaire détaillé à renseigner par la direction de référence<sup>5</sup>.
- 4 – Validation de la date par les responsables des trois salles, dans le cadre de réunions de planning en présence du cabinet, de la DRU et des directions et services municipaux concernés par les demandes.

Une convention rappelant les tarifs et les modalités sera signée à chaque mise à disposition entre la ville et l'utilisateur.

**QUESTION N° 139 - RAPPORTEUR Sophie VALLY**

**OBJET : Indemnité des agents en charge de l'expertise du répertoire des immeubles localisés (R.I.L.).**

A l'unanimité.

<sup>4</sup> Les directions et services concernés seront chargés d'identifier, le cas échéant, la nature commerciale des initiatives.

**AUTORISE** le Maire à recruter 5 agents en charge de l'expertise du répertoire des immeubles localisés du 13 juin au 31 juillet 2015.

**APPROUVE** le versement aux agents recenseurs d'une rémunération forfaitaire de 800 euros nets.

Cette rémunération correspond à la vérification de 350 adresses par chaque agent.

---

**QUESTION N° 140 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Budget annexe de l'Embarcadère - Décision modificative n° 1**

A l'unanimité, Mme YONNET, M. LOGRE, Mme VIGEANT, MM. RACHEDI, VANNIER ayant voté contre. M. HAFIDI s'étant abstenu

**APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'Embarcadère, au titre de l'exercice 2015, portant sur la seule section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

Dépenses de fonctionnement – Décision modificative n° 1 :

Chapitre 011 - Charges à caractère général	-101 700 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-100 700 €</b>

Recettes de fonctionnement – Décision modificative n° 1 :

Chapitre 70 - Produits des services	-45 700 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	-55 000 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-100 700 €</b>

---

**QUESTION N° 141 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Approbation du compte de gestion 2014 du budget principal**

A l'unanimité, Mme YONNET, MM. HAFIDI, LOGRE, Mme VIGEANT, MM. RACHEDI, VANNIER s'étant abstenus. M. BIDAL Mme LENZI ayant voté contre

**APPROUVE** le compte de gestion 2014 du budget principal, établi par la Trésorière municipale, arrêté comme suit :

- un résultat déficitaire d'investissement de : 878 723.98 €
- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 1 862 120.90 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2014 de : 983 396.92 €

**CONSTATE** que le compte de gestion est en concordance avec le compte administratif 2014.

**QUESTION N° 142 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**  
**OBJET : Approbation du compte administratif 2014 du budget principal**

A l'unanimité, Mme YONNET, MM. HAFIDI, LOGRE, Mme VIGEANT, MM. RACHEDI, VANNIER s'étant abstenus. M. BIDAL Mme LENZI ayant voté contre

**ADOPTE** le compte administratif 2014 du budget principal

**CONSTATE** la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

**ARRETE** les résultats définitifs 2014 comme suit :

**RECETTES DE L'EXERCICE**

Investissement	43 858 008,22 €
Fonctionnement	121 489 655,77 €
<b>Total</b>	<b>165 347 663,99 €</b>

**DEPENSES DE L'EXERCICE**

Investissement	43 843 535,70 €
Fonctionnement	122 293 963,19 €
<b>Total</b>	<b>166 137 498,89 €</b>

**RESULTATS DE L'EXERCICE**

Investissement	14 472,52 €
Fonctionnement	-804 307,42 €
<b>Total</b>	<b>-789 834,90 €</b>

**RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES**

Investissement	-893 196,50 €
Fonctionnement	2 666 428,32 €
<b>Total</b>	<b>1 773 231,82 €</b>

**RESULTATS DE CLOTURE**

Investissement	-878 723,98 €
Fonctionnement	1 862 120,90 €
<b>Total</b>	<b>983 396,92 €</b>

**SOLDE DES RESTES A REALISER**

Investissement	-1 873 498,82 €
Fonctionnement	0,00 €
<b>Total</b>	<b>-1 873 498,82 €</b>

**RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2014**

**-890 101,90 €**

**QUESTION N° 143 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET****OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2014 du budget principal**

A l'unanimité, Mme YONNET, MM. HAFIDI, LOGRE, Mme VIGEANT, MM. RACHEDI, VANNIER s'étant abstenus. M. BIDAL Mme LENZI ayant voté contre

**DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, tel qu'il ressort du compte administratif 2014 du budget principal, comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement</b>		
A	résultat de l'exercice	-804 307.42 €
B	résultats antérieurs reportés	2 666 428.32 €
<b>C</b>	<b>résultat à affecter (C=A+B)</b>	<b>1 862 120.90 €</b>

<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>		
D	résultat de l'exercice	14 472.52 €
E	résultats antérieurs reportés	-893 196.50 €
F	restes à réaliser en dépenses	5 202 057.31 €
G	restes à réaliser en recettes	3 328 558.49 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	-1 873 498.82 €
<b>I</b>	<b>besoin de financement (I=D+E+H)</b>	<b>-2 752 222.80 €</b>

<b>Affectation du résultat de la section de fonctionnement</b>		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	-1 862 120.90 €
K	dotation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00 €
L	déficit reporté à la section de fonctionnement	0.00 €

---

**QUESTION N° 144 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET****OBJET : Approbation du compte de gestion 2014 du budget annexe du Centre municipal de santé**

A l'unanimité, Mme YONNET, M. LOGRE, Mme VIGEANT, M. VANNIER M. BIDAL Mme LENZI s'étant abstenus.

**APPROUVE** le compte de gestion 2014 du budget annexe du Centre municipal de santé, établi par la Trésorière municipale, arrêté comme suit :

- un résultat excédentaire d'investissement de : 47 340,11 €

- un résultat déficitaire de fonctionnement de : - 181 220,53 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2014 de : - 133 880,52 €

**CONSTATE** que le compte de gestion est en concordance avec le compte administratif 2014.

**QUESTION N° 145 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Approbation du compte administratif 2014 du budget annexe du Centre municipal de santé**

A l'unanimité, Mme YONNET, M. LOGRE, Mme VIGEANT, M. VANNIER M. BIDAL  
Mme LENZI s'étant abstenus.

**ADOPTE** le compte administratif 2014 du budget annexe du Centre municipal de santé

**CONSTATE** la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

**ARRETE** les résultats définitifs 2014 comme suit :

**RECETTES DE L'EXERCICE**

Investissement	74 698,90 €
Fonctionnement	4 982 532,78 €
<b>Total</b>	<b>5 057 231,68 €</b>

**DEPENSES DE L'EXERCICE**

Investissement	27 358,79 €
Fonctionnement	5 163 753,31 €
<b>Total</b>	<b>5 191 112,10 €</b>

**RESULTATS DE L'EXERCICE**

Investissement	47 340,11 €
Fonctionnement	-181 220,53 €
<b>Total</b>	<b>-133 880,42 €</b>

**QUESTION N° 146 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET****OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2014 du budget annexe du Centre municipal de santé**

A l'unanimité, Mme YONNET, M. LOGRE, Mme VIGEANT, M. VANNIER M. BIDAL  
Mme LENZI s'étant abstenus.

**DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, tel qu'il ressort du compte administratif 2014 du budget annexe du Centre municipal de santé, comme suit :

Résultat de fonctionnement		
A	résultat de l'exercice	-181 220,53 €
B	résultats antérieurs reportés	69 811,48 €
<b>C</b>	<b>résultat à affecter (C=A+B)</b>	<b>-111 409,05 €</b>

Besoin de financement de la section d'investissement		
D	résultat de l'exercice	47 340,11 €
E	résultats antérieurs reportés	53 142,11 €
F	restes à réaliser en dépenses	65 876,38 €
G	restes à réaliser en recettes	0,00 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	-65 876,38 €
<b>I</b>	<b>excédent de financement (I=D+E+H)</b>	<b>34 605,84 €</b>

Affectation du résultat de la section de fonctionnement		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	0,00 €
K	dotation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00 €
L	déficit reporté à la section de fonctionnement	-111 409,05 €

**QUESTION N° 147 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET****OBJET : Approbation du compte de gestion 2014 du budget annexe du SSIDPAAH**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le compte de gestion 2014 du budget annexe du SSIDPAAH, établi par la Trésorière municipale, arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Résultats de l'exercice 2014	45 522,14 €	- 7 567,49€
Résultats antérieurs reportés	- 1 848,26 €	46 870,84 €
Résultats cumulés fin 2014	43 673,88 €	39 303,35 €

**CONSTATE** que le compte de gestion, qui ne comprend pas les restes à réaliser, est en concordance avec le compte administratif 2014.

---

**QUESTION N° 148 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Approbation du compte administratif 2014 du budget annexe du SSIDPAAH**

A l'unanimité.

**ADOpte** le compte administratif 2014 du budget annexe du SSIDPAAH.

**CONSTATE** la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

**ARRETE** les résultats définitifs 2014 comme suit :

<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>Secteur "Adultes handicapés"</b>	<b>Secteur "Personnes âgées"</b>	<b>TOTAL</b>
Investissement	0,00 €	5 400,97 €	5 400,97 €
Exploitation	188 728,02 €	1 644 501,01 €	1 833 229,03 €
<b>Total</b>	<b>188 728,02 €</b>	<b>1 649 901,98 €</b>	<b>1 838 630,00 €</b>

**DEPENSES DE L'EXERCICE**

Investissement	0,00 €	12 968,46 €	12 968,46 €
Exploitation	153 363,03 €	1 634 343,86 €	1 787 706,89 €
<b>Total</b>	<b>153 363,03 €</b>	<b>1 647 312,32 €</b>	<b>1 800 675,35 €</b>

**RESULTATS DE L'EXERCICE**

Investissement	0,00 €	-7 567,49 €	-7 567,49 €
Exploitation	35 364,99 €	10 157,15 €	45 522,14 €
<b>Total</b>	<b>35 364,99 €</b>	<b>2 589,66 €</b>	<b>37 954,65 €</b>

**RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES**

Investissement	0,00 €	46 870,84 €	46 870,84 €
Exploitation	-1 848,26 €	0,00 €	-1 848,26 €
<b>Total</b>	<b>-1 848,26 €</b>	<b>46 870,84 €</b>	<b>45 022,58 €</b>

**RESULTATS DE CLOTURE**

Investissement	0,00 €	39 303,35 €	39 303,35 €
----------------	--------	-------------	-------------

Exploitation	33 516,73 €	10 157,15 €	43 673,88 €
<b>Total</b>	<b>33 516,73 €</b>	<b>49 460,50 €</b>	<b>82 977,23 €</b>

**SOLDE DES RESTES A REALISER**

Investissement	0,00 €	-19 288,30 €	-19 288,30 €
Exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-19 288,30 €</b>	<b>-19 288,30 €</b>

<b>RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2014</b>	<b>33 516,73 €</b>	<b>30 172,20 €</b>	<b>63 688,93 €</b>
---	--------------------	--------------------	--------------------

**QUESTION N° 149 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2014 du budget annexe du SSIDPAAH**

A l'unanimité.

**CONSTATE** que le compte administratif 2014 du SSIDPAAH présente un résultat global d'exploitation excédentaire de 43 673,88 € ainsi réparti :

- activité relative aux « adultes handicapés » : excédent de 33 516,73 €
- activité relative aux « personnes âgées » : excédent de 10 157,15 €

**DECIDE** d'affecter ce résultat de la manière suivante :

	001-Adultes handicapés	002 -Personnes âgées
Excédent affecté à la réserve de compensation (compte 10686)	33 516,73 €	10 157,15 €

**QUESTION N° 150 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Approbation du compte de gestion 2014 du budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le compte de gestion 2014 du budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal, établi par la Trésorière municipale, arrêté comme suit :

- un résultat excédentaire d'investissement de : 129 853,99 €
- un résultat de fonctionnement nul de : 0 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2014 de : 129 853,99 €

**CONSTATE** que le compte de gestion est en concordance avec le compte administratif 2014.

**QUESTION N° 151 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Approbation du compte administratif 2014 du budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal**

A l'unanimité.

**ADOPTE** le compte administratif 2014 du budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal.

**CONSTATE** la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

**ARRETE** les résultats définitifs 2014 comme suit :

**RECETTES DE L'EXERCICE**

Investissement	400 000,00 €
Exploitation	0,00 €
<b>Total</b>	<b>400 000,00 €</b>

**DEPENSES DE L'EXERCICE**

Investissement	270 146,01 €
Exploitation	0,00 €
<b>Total</b>	<b>270 146,01 €</b>

**RESULTATS DE L'EXERCICE**

Investissement	129 853,99 €
Exploitation	0,00 €
<b>Total</b>	<b>129 853,99 €</b>

**RESULTATS DE CLOTURE**

Investissement	129 853,99 €
Exploitation	0,00 €
<b>Total</b>	<b>129 853,99 €</b>

<b>RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2014</b>	<b>129 853,99 €</b>
---	---------------------

**QUESTION N° 152 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET****OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2014 du budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal**

A l'unanimité.

**DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, tel qu'il ressort du compte administratif 2014 du budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal, comme suit :

Résultat de fonctionnement		
A	résultat de l'exercice	0,00 €
B	résultats antérieurs reportés	0,00 €
<b>C</b>	<b>résultat à affecter (C=A+B)</b>	<b>0,00 €</b>

Besoin de financement de la section d'investissement		
D	résultat de l'exercice	129 853,99 €
E	résultats antérieurs reportés	0,00 €
F	restes à réaliser en dépenses	0,00 €
G	restes à réaliser en recettes	0,00 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	0,00 €
<b>I</b>	<b>excédent de financement (I=D+E+H)</b>	<b>129 853,99 €</b>
Affectation du résultat de la section de fonctionnement		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	<b>Sans objet</b>
K	dotation complémentaire en réserves (compte 1068)	
L	déficit reporté à la section de fonctionnement	

**QUESTION N° 153 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET****OBJET : Approbation du compte de gestion 2014 du budget annexe de L'Embarcadère**

A l'unanimité. Mme YONNET, MM HAFIDI, LOGRE, Mme VIGEANT, MM. RACHEDI, VANNIER ayant voté contre. M. BIDAL et Mme LENZI s'étant abstenus.

**APPROUVE** le compte de gestion 2014 du budget annexe de L'Embarcadère, établi par la Trésorière municipale, arrêté comme suit :

- un résultat déficitaire d'investissement de : 44 776.03 €
- un résultat déficitaire de fonctionnement de : 123 287.93 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2014 de : - 168 063.96 €

**CONSTATE** que le compte de gestion est en concordance avec le compte administratif 2014.

**QUESTION N° 154 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET****OBJET : Approbation du compte administratif 2014 du budget annexe de L'Embarcadère**

A l'unanimité. Mme YONNET, MM HAFIDI, LOGRE, Mme VIGEANT, MM. RACHEDI, VANNIER ayant voté contre. M. BIDAL et Mme LENZI s'étant abstenus.

**QUESTION N° 155 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET****OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2014 du budget annexe de L'Embarcadère**

A l'unanimité. Mme YONNET, MM HAFIDI, LOGRE, Mme VIGEANT, MM. RACHEDI, VANNIER ayant voté contre. M. BIDAL et Mme LENZI s'étant abstenus.

**DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, tel qu'il ressort du compte administratif 2014 du budget annexe de L'Embarcadère, comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement</b>		
A	résultat de l'exercice	-123 287.93 €
B	résultats antérieurs reportés	0,00 €
<b>C</b>	<b>résultat à affecter (C=A+B)</b>	<b>-123 287.93 €</b>

<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>		
D	résultat de l'exercice	-44 776.03 €
E	résultats antérieurs reportés	0,00 €
F	restes à réaliser en dépenses	443.00 €
G	restes à réaliser en recettes	0,00 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	-443.00 €
<b>I</b>	<b>besoin de financement (I=D+E+H)</b>	<b>-45 219.03 €</b>

<b>Affectation du résultat de la section de fonctionnement</b>		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	0.00 €
K	dotation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00 €
L	déficit reporté à la section de fonctionnement	-123 287.93 €

**QUESTION N° 156 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Rapport d'utilisation de la Dotation de solidarité urbaine et du Fonds de solidarité de la région Ile-de-France au titre de l'exercice 2014**

**PREND ACTE** du rapport d'utilisation de la Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) et du Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) pour l'année 2014, annexé à la présente délibération.

---

**QUESTION N° 157 - RAPPORTEUR Anthony Daguët**

**OBJET : Tarification au 1/4 du parking souterrain E. Poisson d'Aubervilliers**

A l'unanimité.

**APPLIQUE** les présents tarifs au 1er juillet 2015

**APPROUVE** l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public entre la ville d'Aubervilliers et Vinci Park portant les nouvelles dispositions tarifaires,

**APPROUVE** le règlement intérieur pour l'utilisation du parking.

---

**QUESTION N° 158 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour l'année 2016**

A l'unanimité.

**FIXE** pour l'année 2016 les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure sur la commune de la manière suivante :

Tarifs pour l'année 2016 en euros et par m <sup>2</sup>								
Enseignes					Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports non numériques)		Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports numériques)	
Inférieure ou égale à 7 m <sup>2</sup>	Comprise entre 7 m <sup>2</sup> et 12 m <sup>2</sup> inclus	Comprise entre 12 m <sup>2</sup> et 20 m <sup>2</sup> inclus	Comprise entre 20 m <sup>2</sup> et 50 m <sup>2</sup> inclus	Supérieure à 50 m <sup>2</sup>	Inférieure ou égale à 50 m <sup>2</sup>	Supérieure à 50 m <sup>2</sup>	Inférieure ou égale à 50 m <sup>2</sup>	Supérieure à 50 m <sup>2</sup>
0	0	20,50	41	82	20,50	41	61,50	123

**QUESTION N° 159 -1- RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Demande de subvention relative à l'acquisition de matériel pour le Centre Municipal de Santé (CMS). Autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le plan de financement relatif à l'acquisition de matériel pour le CMS, annexé au présent rapport,

**AUTORISE** le Maire à demander une subvention d'investissement auprès du Conseil Régional d'Ile de France, relative à l'acquisition de matériel pour le CMS,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention qui en règlera les conditions d'exécution, ainsi que tout autre document se rapportant à l'exécution de cette aide financière.

---

**QUESTION N° 159 -2- RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Demande de subvention relative à l'acquisition de matériel pour le Centre de planification et d'Education Familiale(CPEF). Autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le plan de financement relatif à l'acquisition de matériel pour le CPEF, annexé au présent rapport,

**AUTORISE** le Maire à demander une subvention d'investissement auprès du Conseil Régional d'Ile de France, relative à l'acquisition de matériel pour le CPEF,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention qui en règlera les conditions d'exécution, ainsi que tout autre document se rapportant à l'exécution de cette aide financière.

---

**QUESTION N° 160 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Approbation du projet de marché relatif à l'assistance à l'établissement de la taxe locale sur la publicité extérieure pour les exercices 2016 à 2020.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché relatif à l'assistance à l'établissement de la taxe locale sur la publicité extérieure passé sur procédure adaptée pour une période de un an à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, renouvelable pour trois périodes de un an. Il s'achèvera donc le 28 février 2020 au plus tard.

Les prestations du marché, feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes et conformément à l'article 77 du Code des marchés publics :

**Pas de seuil minimum**

**Seuil maximum : 50 000 €HT**

**QUESTION N° 161 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Marché de transport en autocars pour les années 2016-2019. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché à bons de commande de transport en autocars passé sur appel offres, pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives de un an, trois fois au maximum, soit jusqu'au 31 décembre 2019 au plus tard et comportant les lots et les seuils annuels suivants :

<b>ALLOTISSEMENT</b>	<b>Seuil minimum</b>	<b>Seuil maximum</b>
Lot n° 1 Transports collectifs courtes et moyennes distances	90 000 € HT	300 000 € HT
Lot n° 2 Transports collectifs moyennes et longues distances	30 000 € HT	150 000 € HT

**AUTORISE** le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer les marchés subséquents avec les entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses.

---

**QUESTION N° 162 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Maison de la jeunesse Léo Lagrange. Approbation du plan de financement prévisionnel et des demandes de subvention. Autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la demande de subvention relative aux travaux d'aménagement relatifs à l'espace adolescent Léo Lagrange,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers qui en réglerait les modalités d'application ainsi que tout autre document s'y rapportant.

**QUESTION N° 163 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET et Magali CHERET**  
**OBJET : Théâtre de la Commune. Approbation des travaux de réaménagement, du plan de financement et demande de subventions.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'opération relative aux travaux de réaménagement du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers ainsi que le plan de financement inhérent.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France et auprès de tout organisme susceptible de financer ce type d'opération, enfin de signer la convention qui en réglerait les modalités d'application ainsi que tout autre document s'y rapportant.

---

**QUESTION N° 164 - RAPPORTEUR Anthony Daguet et Magali CHERET**  
**OBJET : Laboratoires d'Aubervilliers. Approbation des travaux de rénovation, du plan de financement et des demandes de subventions.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'opération relative à la rénovation des Laboratoires d'Aubervilliers ainsi que le plan de financement inhérent.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France et auprès de tout organisme susceptible de financer ce type d'opérations, enfin de signer la convention qui en réglerait les modalités d'application ainsi que tout autre document s'y rapportant.

---

**QUESTION N° 165 - RAPPORTEUR Boualem BENKHELOUF**  
**OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du fonds d'Initiative Associative**

A l'unanimité.

**VALIDE** l'avis du comité de gestion du FIA des projets suivants :

n°	Porteur	Intitulé du projet	Montant Attribué
1	<b>ABDI</b>	Insertion professionnelle des publics migrants	<b>1 500 €</b>
2	<b>ACD</b>	La rencontre des artistes avec des enfants	<b>2 500 €</b>
3	<b>CAPA</b>	Accompagner l'insertion des femmes par les arts plastiques	<b>1 825 €</b>
4	<b>Cie Gyntiana</b>	Peer Gynt	<b>1 500 €</b>
5	<b>Club Indans'Cité</b>	Entre les lignes	<b>3 000 €</b>
6	<b>COLLECTIF UNIVERSEL</b>	Auber Jazz Day	<b>1 500 €</b>

7	<b>ETINCELLES</b>	Les Insoumis	<b>3 000 €</b>
8	<b>PEMP/Théâtre de rue de Victor</b>	Le théâtre de rue de Victor	<b>1 000 €</b>
9	<b>PIERRE DUCERF</b>	Promouvoir les échanges avec les habitants chinois	<b>3 000 €</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>18 825 €</b>

**AUTORISE** le versement des subventions aux différents porteurs de projets sus-désignés.

**QUESTION N° 166 - RAPPORTEUR Fethi CHOUDER**

**OBJET : Participation à un forum international à Yiwu (Province du Zhejiang, R.P. Chine)**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'envoyer à Yiwu une délégation composée par un élu accompagné du directeur de la Vie associative et des Relations internationales.

Les personnes partant sont les suivantes :

- M. Fethi CHOUDER, en sa qualité de 14<sup>ème</sup> Maire-adjoint aux relations internationales et à la coopération décentralisée
- M. Carlos SEMEDO, en sa qualité de Directeur de la vie associative et des relations internationales,

La délégation partira du 15 au 21 juin 2015

**DIT** que les frais de voyage de la délégation, vols, déplacements en Chine, nuitées d'hôtel, sont pris en charge par la Municipalité de Yiwu (Chine). Le remboursement de ces frais restant s'effectuera sur présentation de factures plafonnées par les tarifs pratiqués par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour les séjours en Chine (à hauteur de 196 euros par jour).

**QUESTION N° 167 - RAPPORTEUR Maria MERCADER Y PUIG**

**OBJET : Demande de prorogation du délai de dépôt de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) en Préfecture**

A l'unanimité. Mme YONNET et M. LOGRE, s'étant abstenus. Mme VIGEANT et M. VANNIER ayant voté contre.

**AUTORISE** le Maire à déposer une demande de prorogation de dépôt de l'Ad'Ap, pour une durée de 3 ans la date du 27 septembre 2015.

**QUESTION N° 168 - RAPPORTEUR Silvère ROZENBERG**

**OBJET : Avis de la commune - loi sur l'eau - PC RATP**

A l'unanimité. Mme YONNET, M. LOGRE, Mme VIGEANT, M. VANNIER s'étant abstenus.

**EMET** un avis favorable sur la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, concernant le prolongement de la ligne 12 du métropolitain de la Porte de la Chapelle à La Courneuve, ainsi que la création des deux stations de métro « Mairie d'Aubervilliers » et « Aimé Césaire ».

---

**QUESTION N° 169 - RAPPORTEUR Claudine PEJOUX**

**OBJET : Mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement social de personnes sortantes de bidonville et mise à l'abri au sein de pavillons. Approbation du projet de marché.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché relatif à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'accompagnement social, vers et dans le logement pour sortants de bidonville passé sur procédure adaptée pour une période de un an, à compter de sa notification, puis renouvelable, par reconduction expresse deux fois au maximum, par périodes successives d'un an.

---

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 22 H 05